

	PROCEDURE ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN PHARMACIE CENTRALE	PS CMT – PHA 017 V2	
		2010	1/3

OBJET

Sécurité et respect du personnel, de l'environnement, au regard de la législation.

DOMAINE D'APPLICATION

Pharmacie centrale

PERSONNEL CONCERNE

Ensemble du personnel de Pharmacie

REFERENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

« Élimination des déchets d'activités de soins à risques » guide technique Ministère de l'emploi et de la solidarité décembre 1998

Déchets infectieux, élimination des DASRI et assimilés, INRS, 2004

Circulaire DHOS/E4/DGS/SD7B/DRT/CT2/2005/34 du 11 janvier 2005 relative au conditionnement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.

Circulaire DHOS/E4/DGS/SD7B/DPPR n°2006-58 du 13 février 2006 relative à l'élimination des déchets générés par les traitements anticancéreux

Trions mieux, guide de l'observatoire des déchets d'activité de soins, 2006

La gestion des déchets dans les établissements de santé, Panorama réglementaire & propositions pratiques de mise en oeuvre, Ministère de la santé, Mise à jour 2008

Références internes

PG ENS-ENT 004, relative à l'élimination des déchets

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

DAOM: déchets assimilés aux ordures ménagères

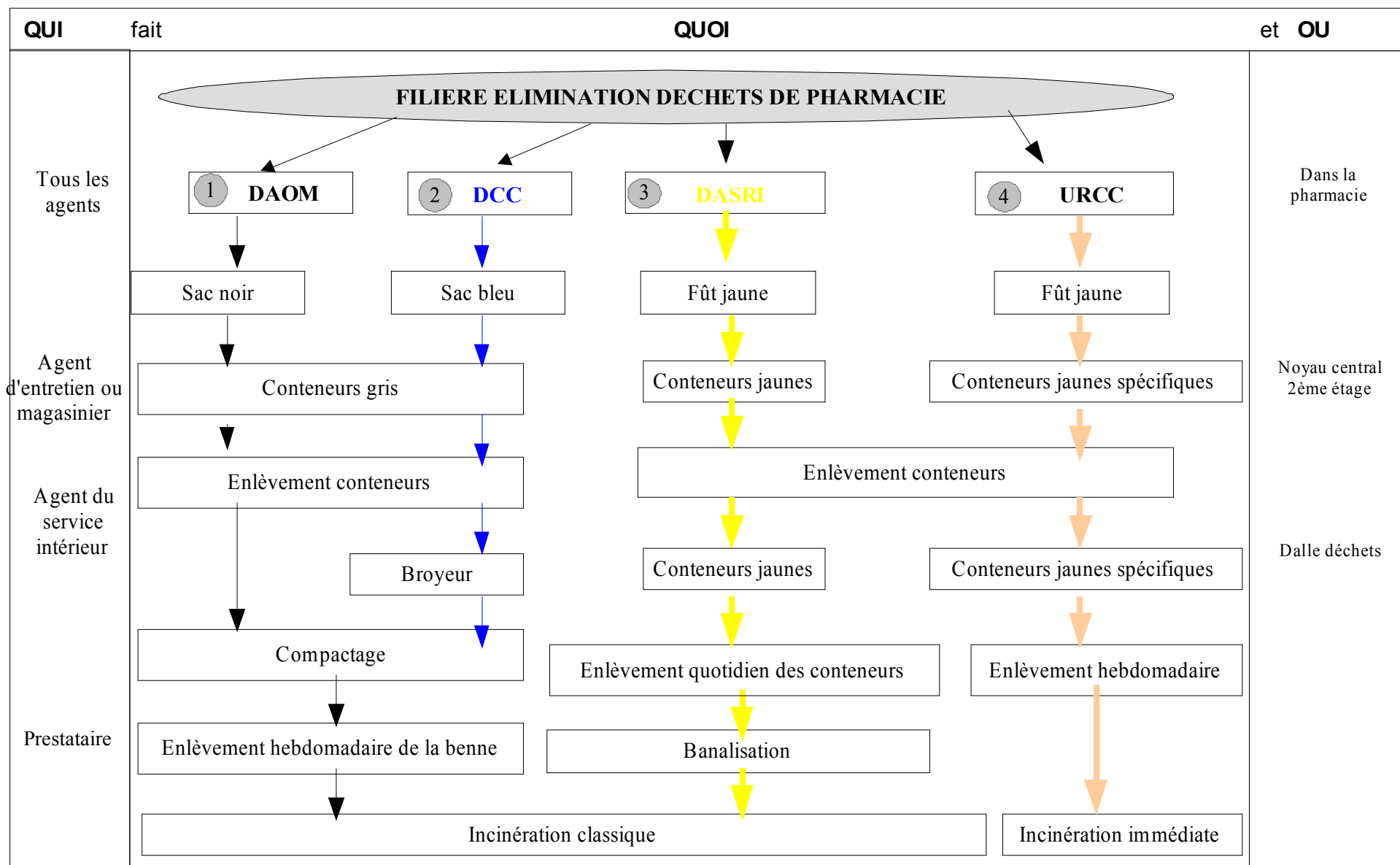
DASRI: déchets d'activité de soin à risque infectieux

DCC: déchets à caractère confidentiel

GRV : grand récipient vrac

URCC : unité de reconstitution centralisée des cytostatiques

Rédaction (nom et fonction)	Date Visa	Vérification (nom et fonction)	Date Visa	Approbation support (nom et fonction)	Date Visa
A. POIVRE : Cadre de santé, pharmacie M.DUHAMEL : Cadre hygiéniste V. LEFEBVRE : IDEH		M. CAILLAUX, présidente CLIN E. MOQUAY: chef de service, Pharmacie		R.M. BONFANTE : directrice qualité	



1. D.A.O.M.

Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères (emballages, papier essuyage mains...)

Les sacs noirs sont répartis dans toute la pharmacie.

Ils sont déposés quotidiennement, par l'agent d'entretien ou les magasiniers dans le GRV gris, situé à l'extérieur de la pharmacie

**2. D.C.C.**

Déchets à Caractère Confidentiel (ordonnances nominatives, feuilles de sécurité sociale, etc..)

1 support au local vente de médicaments au public.

1 support en zone de distribution.

Les sacs bleus sont acheminés régulièrement dans le GRV gris du noyau central du 2^{ème} étage CHATILIEZ.

**2. D.A.S.R.I.**

Déchets à risques chimiques et toxiques assimilés aux Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (médicaments périmés,.....)

Les fûts jaunes sont situés en zone de distribution.

Ils sont acheminés régulièrement, par les magasiniers, dans le GRV jaune spécifiques, situé au noyau central du 2^{ème} étage CHATILIEZ.

**4 U.R.C.C.**

Concerne les produits et matériels utilisés dans le cadre de la reconstitution des cystostatiques

Les fûts jaunes sont situés dans l'enceinte de l'unité de reconstitution

Ils sont enlevés toutes les semaines par les agents du service logistique pour être déposés dans les conteneurs jaunes spécifiques (Cf PG ENS-ENT 004)

